

Le MRP vous parle!

Nouvelle série No 38

Mars-Avril 1989

ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7^e — TEL. : 45.55.75.75

PRIX : 5 F.

PRESENCE DU M.R.P. dans les prémices de la Construction Européenne

Robert PRIGENT

Le Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième Siècle de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, en collaboration avec notre amicale, travaille depuis plusieurs mois déjà à la préparation d'un colloque sur «Le M.R.P. et la Construction Européenne (1944-1945)» qui aura lieu les 18 et 19 janvier 1990.

D'ores et déjà vingt historiens ayant

poursuivi des recherches sur l'édification des institutions européennes ont accepté de présenter le fruit de leurs travaux sur cet aspect de ce cheminement laborieux.

L'ambition des organisateurs de cette rencontre est de confronter cette vision d'historiens d'aujourd'hui, avec les témoignages de ceux qui ont vécu en acteur ou en supporter les premières étapes et plus spécialement par le canal du Mouvement Républicain Populaire.

Dans cet esprit un questionnaire a été adressé à celles et ceux de nos lecteurs qui furent adhérents du M.R.P. et je souhaiterais que tous fassent l'effort nécessaire pour y répondre, en ayant bien dans l'esprit qu'il ne s'agit pas de faire l'histoire du M.R.P., mais de vous situer dans les limites de la participation à l'avancée de l'idée et des fondements de la construction européenne.

Ayez bien dans l'esprit qu'il ne s'agit pas uniquement d'actions d'éclat ! Tous les témoignages, même sur des initiatives locales modestes de propagande ou d'information et aussi l'esprit dans lequel vous avez vécu cette époque par l'évolution de vos sentiments vis à vis de ce grand projet, comme aussi vos engagements antérieurs au M.R.P. si vous en avez eu par exemple : PDP, JR, Auberges de jeunesse, Sillon ou autres.

Faites aussi votre possible pour réaliser cet effort de mémoire et ce travail même s'il vous coûte, sans trop dépasser le délai souhaité de la mi-mars.

En effet 560 questionnaires ont été envoyés et le dépouillement, l'ana-

lyse et la synthèse des réponses représentera un gros travail, dont il est souhaitable qu'il soit terminé assez tôt pour pouvoir être communiqué aux historiens qui préparent actuellement leurs communications, s'ils le désirent.

Et surtout que chacun soit bien convaincu que toute réponse même partielle sera utile, comme aussi l'envoi ou la photocopie d'archives de sections locales, par exemple coupures de presse sur des réunions publiques locales pour ou contre l'Europe auxquelles vous avez participé, ou autres tels que tracts et bulletins de section ou fédération locale.

Enfin j'espère que toutes celles et ceux qui ont l'habitude de participer à notre Assemblée Générale annuelle et même pour la circonstance, quelques uns en plus feront l'effort (méritoire je le sais à notre moyenne d'âge) pour venir assister aux séances de ce colloque pour qu'un dialogue vivant puisse s'y tenir. Merci d'avance avec l'espoir d'avoir la joie de vous y rencontrer.

J'ajouterai que si l'un ou l'autre de nos amies ou amis n'avait pas reçu le questionnaire par suite d'une omission dans le relevé de notre fichier, il suffirait d'écrire au Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième siècle, 187 Bd St Germain 75007 PARIS à l'attention de Mademoiselle Bernstein, pour en demander l'envoi.

C'est à cette même adresse que sont à envoyer les réponses avec tous les développements et documents que vous jugeriez utiles sur les points ou vous l'estimeriez utile.

SOMMAIRE

- Page 1 : *Présence du M.R.P. dans les prémices de la Construction Européenne*
- Page 2 : *Amicale du M.R.P. Réunion du Comité Directeur du 17 février 1989*
- Page 3 : *Convocation des adhérents de l'Amicale du M.R.P.*
- Page 4 : *Le tour de France des 22 congrès nationaux du M.R.P. (1944-1965)*
- Page 5 : *Quel enseignement tirer des élections municipales*
- Page 6 : *Gaullisme et Démocratie Chrétienne*
- Page 10 : *Un homme vient de mourir à qui beaucoup d'autres doivent d'avoir eu la vie sauve*
- Page 11 : *Courrier des lecteurs*
- Page 12 : *Souvenirs: un petit employé dialogue avec son patron gros industriel*

AMICALE DU M.R.P.

Réunion du Comité Directeur du 17 février 1989

La séance est ouverte à 10 heures :
31 membres sur 45
sont présents ou représentés.

Le Président Robert Prigent expose aux membres du Comité que le premier objet de cette réunion est d'obtenir l'autorisation du transfert du siège de l'Amicale du 21 rue Saint-Augustin au 133 bis rue de l'Université. Cette autorisation avait déjà été donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 11 mars 1988. Mais le délai de 3 mois ayant été dépassé avant que soient entreprises les démarches auprès de l'administration, celle-ci exige qu'une nouvelle décision intervienne.

Bertrand Chautard soumet à l'approbation du Comité la résolution suivante :

«Le Comité directeur de l'Amicale du Mouvement Républicain Populaire, réuni le 17 février 1989, dans les bureaux du 133bis rue de l'Université à Paris, la présence du quorum étant constatée, vu l'article 3 des statuts donnant pouvoir au Comité directeur de transférer le siège de l'Association dans une même ville, vue la résolution prise par l'Assemblée Générale du 11 mars 1988 de vendre le local du 21 rue Saint Augustin, siège social de l'Amicale et d'acquérir les millièmes de copropriété représentant un double bureau au rez-de-chaussée de l'immeuble du 133bis rue de l'Université, transfère le siège social de l'Amicale du Mouvement Républicain Populaire du 21 rue Saint Augustin à Paris au 133bis rue de l'Université à Paris.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne la cession du local sis 21 rue Saint Augustin, une promesse de vente a été signée en décembre 1988. L'acte définitif doit intervenir le 28 février 1989 (1).

Au 133bis rue de l'Université, l'Amicale dispose de deux bureaux et, en plus, d'un local pour mettre les archives du MRP. Il s'agit, précise le

Président, d'une installation parfaitement autonome à l'intérieur de l'immeuble. Pour renforcer cette autonomie, une installation téléphonique indépendante de celle du CDS sera demandée aux P.T.T.

Le fonctionnement régulier de l'Amicale sera assuré grâce aux revenus de la partie du prix de vente du local de la rue Saint Augustin restant disponible après paiement de notre quote-part dans la copropriété du 133bis rue de l'Université.

André-François Mercier fait part des réactions des lecteurs de notre bulletin «Le MRP vous parle» au sujet de l'ouverture récente de la rubrique «Le Courrier des Lecteurs». Il signale également que les membres du Comité de rédaction du bulletin ont souhaité rappeler l'action du MRP sous la IV^e République. C'est pourquoi ont été publiés dans les numéros 35 et 36 deux articles reprenant un texte rédigé dans les années 50, retraçant l'action du MRP au pouvoir dans les premières années de la IV^e République.

Le Président Robert Prigent donne des informations détaillées sur la manière dont se déroule la préparation du Colloque sur «Le MRP et la construction européenne» qui est prévu pour janvier 1990.

A la suite d'une entrevue entre lui-même et René Rémond, président de la Fondation des Sciences politiques, il a été décidé que l'organisation de ce Colloque serait assurée par la section «Histoire de l'Europe contemporaine» constituée au sein de la Fondation. C'est cette section qui, notamment, désignera les intervenants parmi les historiens particulièrement compétents en la matière.

La publication des travaux du Colloque sera assurée également par la Fondation des Sciences politiques.

Le Comité donne son accord pour le versement d'une subvention de 10.000 F à un professeur d'Université, auteur d'une thèse sur le «Parti démocrate populaire», afin de participer aux frais d'impression de cet ouvrage.

Jean Coville demande que le Comité désigne un nouveau trésorier pour remplacer Henriette Bosselut qui, en raison de son état de santé, a demandé d'être déchargée de cette tâche. Il est décidé de confier ce poste à Lucienne Bernardon, qui a bien voulu accepter de faire le travail à condition qu'une aide lui soit fournie. Christiane Henry est d'accord pour assurer cette aide.

André-François Mercier lance un appel aux membres du Comité pour qu'ils envoient des articles destinés à être publiés dans «Le MRP vous parle».

La prochaine réunion du Comité de rédaction est fixée au 15 mars.

Pour l'Assemblée Générale 1989 il est envisagé de retenir la date du 24 avril, sous réserve qu'elle convienne à notre ami Alain Poher Président du Sénat (Cette date a été par la suite confirmée).

(1) Il est effectivement intervenu à cette date.



EUROPE SOUVIENS-TOI !

*Souviens-toi des hommes
qui ont travaillé à ton union !*

Pour ce qui concerne les Français, maintenant que les cendres de Jean Monnet sont au Panthéon, je souhaite que l'aérodrome d'Orly porte le nom de Robert Schuman.

André DELAPIERRE

RENÉE PRÉVERT

Décédée en novembre dernier, elle avait été une des huit femmes M.R.P. élues députés à la Première Assemblée Nationale Constituante en 1946. Réélue à la seconde Constituante puis à l'Assemblée Nationale, elle y siégea jusqu'en 1951.

Membre de la Commission du Ravitaillement (responsabilité délicate à assumer après la Seconde Guerre Mondiale) elle appartenait aussi à la Commission du Travail et de la Sécurité Sociale.

Renée PRÉVERT, ancienne dirigeante Jociste, puis militante syndicaliste, accomplit un travail législatif particulièrement axé sur les problèmes de salaires, d'organisation et de durée du travail, des conditions de vie des mères de familles et aussi des personnes âgées. Avec le regretté Henri MECK, elle déposa plusieurs propositions de Loi, amorce de la législation mise en place pour le «3^e âge».

Très dynamique, malgré un handicap de naissance, elle faisait preuve d'une volonté et d'un courage qui forçaient l'admiration de tous.

Élue en 1959 au Conseil Municipal de Rennes, elle se vit confier par le Maire la délégation des Affaires Sociales.

Pendant dix-huit années, elle prit de nombreuses initiatives appréciées par les Rennais, touchant la Famille, les Jeunes, les Handicapés, les personnes âgées. Tous bénéficièrent de sa compréhension et de son efficacité.

Unanimement respectée, Renée Prévert reçut d'Henri Fréville les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1978. En cette circonstance, il déclarait : «Renée PRÉVERT a su associer tout au long de sa vie publique, le courage à la lucidité, le don de soi à la dignité, l'amitié à la rigueur, le sens civique à la fidélité aux principes».

Germaine TOUQUET

CONVOCATION DES ADHERENTS DE L'AMICALE DU M.R.P. Assemblée Générale annuelle Lundi 24 Avril 1989

Tous nos amis adhérents de l'Amicale du M.R.P. sont cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, qui se tiendra à Paris dans les locaux du Sénat, Salle Clémenceau, lundi 24 Avril 1989.

L'accueil est prévu à partir de 14 h 30 (se munir d'une pièce d'identité à présenter à l'entrée du Sénat).

Tenir compte que le présent avis tient lieu de convocation et qu'il n'y aura pas de rappel postal.

A - La réunion de l'Assemblée Générale sera ouverte à 15 heures, avec l'**Ordre du Jour** suivant :

- 1 - *Rapport Moral sur les activités de 1988*
- 2 - *Rapport Financier au 31 Décembre 1988*
- 3 - *Etat d'avancement de la préparation du Colloque de Janvier 1989 sur le thème "M.R.P. et Construction Européenne".*
- 4 - *Questions diverses.*

B - Une Messe, à la mémoire des adhérents décédés depuis l'Assemblée Générale de 1988, sera célébrée dans la chapelle souterraine de l'Eglise St Sulpice à 17 h (entrée par la rue St Sulpice.)

C - Une réception, sur invitation du président Alain Poher, auquel nous exprimons notre gratitude sincère, nous sera offerte dans les Salons de la Présidence du Sénat pour clôturer cette rencontre.

Pour nous permettre une bonne organisation et notamment le contrôle de sécurité pour l'entrée au Palais du Sénat, aussi bien que le sérieux de la tenue de notre fichier et de nos archives, nous demandons instamment à tous les lecteurs visés par cette convocation de nous retourner l'accusé de réception ci-joint, ce dont nous les remercions par avance très cordialement.
COTISATION - Une précision et des excuses !

Il nous faut remercier les nombreux amis qui nous ont déjà envoyé leur cotisation pour 1989.

Mais par suite d'une inattention dont nous nous excusons, les bulletins d'appel insérés dans les envois du «M.R.P. vous parle» ont continué à être imprimés avec le chiffre erroné de 60 Francs alors que l'Assemblée Générale de 1988 avait décidé de fixer la cotisation annuelle à 100 francs plus les 20 Francs d'abonnement au bulletin (les abonnements devant rester distincts pour raison de contrôle de l'administration postale).

Je sais bien qu'il y a un vieil adage latin qui dit «qui donne vite donne deux fois» mais pour notre fonctionnement régulier que tous ceux qui n'ont pas encore payé tiennent compte du nouveau tarif et que les plus diligents complètent s'ils le jugent bon.

Cependant nous sommes une Amicale et si l'un ou l'autre peut se trouver gêné par cette augmentation, qu'il reste à l'ancien tarif et demeure parmi nous, nul ne lui en tiendra rigueur, mais que tous ceux qui le peuvent s'alignent sur la décision démocratique de l'Assemblée Générale.

AMIS DÉCÉDÉS

Jean BARBEZIEUX (Bordeaux)
Mme BORDIER (Fontenay s/Bois)
Bernard DUPONT (Etampes)
Georges DEBAT (Perpignan)
Henri de SALIGNY (Paris)

LE TOUR DE FRANCE DES 22 CONGRES NATIONAUX DU M.R.P. (1944-1965)

par Georges Verpraet

Siégeant traditionnellement durant le "pont" de l'Ascension, pendant quatre jours du mois de mai, du jeudi au dimanche, les 22 congrès nationaux du MRP (1944-1965) firent le tour de l'hexagone (de Paris à Vichy), des Palais de la Foire (Porte de Versailles, Marseille, Lyon, Lille) et surtout des casinos de stations balnéaires (Biarritz, Saint-Malo, La Baule, Le Touquet, Vichy), mais ils ne se réunirent qu'une fois dans une Maison du Peuple (Clichy) ou dans un théâtre (Bordeaux).

Il rassemblaient chaque année, avec ferveur, plusieurs centaines, voire un ou deux milliers de congressistes-militants délégués par quelque 70 à 80 fédérations départementales. Ouvert rituellement par la série de rapports, le congrès s'achevait par le vote des motions et le discours de clôture du président fraîchement élu ou réélu.

Congrès constitutif : Paris, Salle de la Société de géographie, bd St-Germain, VI^e **25-26 novembre 1944**. P^t Maurice Schumann - Délégué g^l A. Colin. Cf historique du «Congrès constitutif» : «Le MRP vous parle» n° 36, novembre 1988.

2^e congrès : Paris (Parc des Expositions, Porte de Versailles). **13-16 décembre 1945**, après les premières élections d'après-guerre : avril-mai, septembre et surtout «législatif» du 21 octobre 1945 pour la première Constituante : 5 millions de voix MRP, 151 députés dont 134 élus sur des listes spécifiquement MRP. Le parti le plus important de France. Slogan MRP : «La Révolution par la Loi», sous le signe du tripartisme. 1000 congressistes entassés porte de Versailles, dans une salle glacée mais dans une atmosphère chaleureuse et enthousiaste.

Selon Robert Bichet, secrétaire général : 235.000 adhérents, 1280 sections, 87 fédérations. La plus puissante : Fédération du Nord (6 rue de la Barre, Lille) : 400 sections, 5 députés, 30.000 adhérents (exposés de Georges Heneaux, Jean Catrice).

13 décembre 1945 : ouverture du congrès par Louis Bour. Georges Hourdin (situation économique et sociale).

14 décembre : Albert Gortais (méthodes du M.R.P.)

15 décembre : André Colin, secrétaire

général (politique générale).

Louis Aujoulat (Action coloniale)

Max André (Politique économique et financière)

16 décembre : Jean Letourneau (Politique extérieure).

Paul Bacon (Politique sociale et familiale)

Bernard Broussard (Politique agricole)

Trois discours-conclusions : Georges Bidault, Marc Sangnier, président Maurice Schumann.

Vice-présidents : Robert Bichet, Fernand Bouxom, Jean Catrice, Maurice Guérin, François Reille-Soult, Simone Rollin.

Trésorier : André Pairault.

Comité directeur : 71 membres élus.

Un mois après le congrès : départ du Général de Gaulle de son gouvernement tripartite (démission : 20 janvier 1946). Formation du ministère Félix Gouin.

3^e Congrès : Paris (Parc des expositions). 13-16 mai 1947 (aucun congrès en 1946) (Elimination des ministres communistes du gvt Paul Ramadier.)

Le congrès suit le rapport A. Gortais, secrétaire général-adjoint, qui renvoie dos à dos la dictature de l'argent et celle de l'Etat. Il répudie avec force le capitalisme libéral comme le collectivisme. Pierre-Henri Teitgen dénonce la confusion du politique et de l'économique dans l'Etat qui, devenu juge et partie dans les conflits sociaux, n'est plus en mesure de tenir son rôle d'arbitre.

4^e Congrès : Toulouse (Palais des sports). 6-8 mai 1948. Gouvernement R. Schuman. Politique générale : André Colin, secret. général.

Réforme de l'Etat : François de Menthon. Formation polit. : A. Gortais.

Politique extérieure : Marc Sherer, Barthélémy Ott, Ernest Pezet.

Le PC est entré dans l'opposition. Le RPF, constitué depuis, cristallise l'autre opposition et reprend au MRP une partie de son électorat. Recul important aux «Municipales». Bidault, Teitgen et Lecourt rejettent la dissolution de l'Assemblée.

5^e Congrès : Strasbourg 26-29 mai 1949
Président : G. Bidault succède à M. Schumann (Rapport A. Gortais (pol. générale) G. Bidault. «Gouverner au centre avec des moyens de droite pour atteindre les buts de la gauche.»

6^e Congrès : Nantes 18-20 mai 1950

Rapports : politique générale (Fr. de Menthon)

politique familiale (Germaine Poinso-Chapuis)

Discours de clôture : Georges Bidault
Allocution Robert Schuman : proposition d'une «communauté minière et sidérurgique»

7^e Congrès : Lyon 3-6 mai 1951

François de Menthon : «L'expansion économique au service du progrès social»

André Colin : Politique générale

P.H. Teitgen : Loi électorale et apparentements.

8^e Congrès : Bordeaux (Théâtre de l'Alhambra) 22-25 mai 1952

Président : P-H Teitgen. Secrétaire général : André Colin.

Secrétaire général-adjoint : Jean Fonteneau

Indochine : Jean Letourneau. Union française : Georges Le Brun-Keris

Politique extérieure : Alfred Coste-Floret.

9^e Congrès : Paris (Salle de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, V^e) 22-25 mai 1953

Politique générale : Robert Prigent.

Europe-Etranger : Fr. de Menthon «Une politique de productivité» : Pierre Pflimlin.

Municipales : J. Fonteneau. Union française : Keneth Vignes, conseiller U.F.

10^e Congrès : Lille mai 1954

Etienne Borne : «Sens de notre engagement politique (1944-1954)»

Professeur Maurice Byé : «L'expansion libératrice»

André Colin : politique générale.

Jean Lecanuet : Politique extérieure.

Georges Le Brun-Keris : Union française.

11^e Congrès : Marseille (Palais de la Foire internationale, Parc Chanot) 19-22 mai 1955.

«La crise de l'Etat» : Robert Lecourt
Présid. groupe MRP à l'A.N.

Politique extérieure : Alain Poher, Présid. groupe MRP Conseil République

Politique générale : Maurice-René Simonnet, secrétaire général, 35 ans,

Politique Outre-mer : Joseph Dumas (Seine).

Discours de clôture P. Pflimlin

12^e Congrès : Montrouge 13-16 mai 1956

Pierre Pflimlin, élu Président national contre F. de Menthon par 428 voix sur

Quel enseignement tirer des élections municipales

André-François MERCIER

595 suffrages exprimés.

M.R. Simonnet : confirmé secrétaire général.

Joseph Fontanet : «Face au communisme»

P.H. Teitgen : «Pour sauver l'Algérie».

13^e Congrès : Biarritz (casino)

30 mai - 2 juin 1957

14^e Congrès : Saint-Malo (casino)

15-18 mai 1958

Ouverture : Georges Coudray, P^t Fédé I. & V., dans un climat tendu (13 mai)

Politique générale : P.H. Teitgen -

Politique extérieure : Georges Aguesse

Outre-mer : Georges Le Brun-Koris.

Monde rural : Louis Orvoen.

Vie du mouvement : Jean Fonteneau

(président de séance : Henri Freville)

15^e Congrès extraordinaire : Clichy

(Maison du Peuple)

30 janvier - 1 février 1959

16^e Congrès : Paris 7-10 mai 1959

Politique générale : Charles Bosson,

Politique étrangère : M. Schumann

Vie du Mouvement : M.-René Simonnet

17^e Congrès : Evian (casino)

26-29 mai 1960

18^e Congrès : Royan 11-14 mai 1961

Président : André Colin. Secrétaire

général : M.R. Simonnet,

Aménagement du territoire : Maurice

Blin. V^e République : Jean Lecanuet.

Europe : Alain Poher.

Politique économique-sociale : Bernard

Laurent

19^e Congrès : Dijon

31 mai - 3 juin 1962

P.H. Teitgen : «Pour une démocratie moderne»

M.R. Simonnet : Politique générale

Roger Goets : Politique économique et sociale

Jean Seitlinger : Politique étrangère

20^e Congrès : La Baule (casino)

23-26 mai 1963.

Président : Jean Lecanuet, 43 ans.

Secrétaire général : Joseph Fontanet, 42 ans

Trésorier : André Pairault.

Discours d'ouverture : Nestor Rom-
bault (L-A)

Politique extérieure commune : Théo
Braun,

Rapport d'orientation : Joseph Fontanet.

21^e Congrès : Le Touquet (casino)

mai 1964.

Politique générale : Joseph Fontanet

Europe : André Monteil

Economique et soc. : Maurice Blin

Jeunesse : Jean Mastas,

Discours de clôture : p^t Jean Lecanuet.

22^e Congrès ; Vichy (casino) mai 1965

Interventions : P.H. Teitgen, P. Pflim-
lin, Jean Lecanuet.

La campagne électorale n'ayant pas été politisée avant le scrutin, rien d'étonnant à ce que les électeurs n'aient pas cherché à prendre parti entre le pouvoir et l'opposition mais simplement à désigner des administrateurs de leur commune faisant preuve de dynamisme et d'efficacité.

C'est aussi l'élection qui favorise le plus les sortants car il est rare qu'une municipalité n'ait pas à son actif, au cours d'un ou plusieurs mandats, quelques réalisations spectaculaires.

Nous ne chercherons donc pas d'explication politique parmi des résultats qui confirment une grande stabilité du corps électoral car à Marseille le Deferrisme continue sous le nom de Vigouroux et à Lyon ce n'est pas la gauche qui triomphe mais la jeunesse contre un maire sortant de 78 ans qui n'avait pas su assurer sa succession.

Certains regretteront que le pouvoir n'ait pas été mis en cause alors qu'il se trouve empêtré parmi des dossiers aussi encombrants que celui de l'éducation nationale et de la fonction publique en général, par un environnement assez nauséabond sur le plan des «affaires» ou par des manœuvres au niveau économique indignes d'un pays à la recherche d'un rôle de leader.

Non, il s'est agi uniquement de la gestion des communes et de la consécration des plus aptes à exercer un mandat.

Nous sommes bien obligés, cependant, ici de parler de notre courant centriste et de son impact sur l'opinion.

Les leaders du CDS qui occupent de fortes positions dans leur commune ont été réélus, qu'il s'agisse de Pierre MEHAIGNERIE, Jean LECANUET, Bernard STASI, Dominique BAUDIS, André DILIGENT, Bernard BOSSON, Georges CHAVANES, René MONORY, Pierre-Bernard REYMOND et Paul PERNIN qui a battu JOXE dans le douzième arrondissement de Paris.

Les positions politiques adoptées par nos amis depuis les dernières élections présidentielles n'ont donc pas été désavouées. Le fait de s'affirmer ouvert au dialogue en restant ferme sur ses

convictions et sans jamais pactiser avec les socialistes - dont la politique économique demeure désespérément rétrograde - ne semble pas une attitude condamnée.

Si nous savons faire passer notre message il est probable que l'opinion, qui reste dans l'attente d'un langage nouveau, acceptera de s'intéresser à notre courant de pensée.

Il s'agit d'une part de conserver notre électorat traditionnel en ne l'offusquant pas par des positions aventureuses en même temps qu'il est nécessaire de faire évoluer les attitudes rigides et souvent trop partisans constatées dans le camp de l'opposition.

Il est encore trop tôt pour dire si nous devons aller jusqu'à la liste CDS aux élections européennes de juin prochain. Si les héritiers de Robert SCHUMAN savaient faire reconnaître à leurs compatriotes tout ce qu'ils doivent au courage et à la lucidité de ce grand homme d'État, sans risquer un complexe face aux effectifs dans chacun des pays de la Communauté du grand parti démocrate-chrétien, le PPE, alors l'expérience mériterait d'être tentée.

En définitive les élections municipales ont témoigné à la fois d'une relative stabilité et d'un courage à sens unique.

L'opposition a eu le courage de ne pas pactiser avec le Front National ce qui lui a coûté plusieurs défaites dans l'Ouest.

On ne peut dire que les socialistes aient eu le même courage et les succès dont ils se targuent et qui ne comblent pas leur défaite de 1983 sont uniquement dus à leur cour assidue auprès des électeurs communistes.

Pierre Mauroy a relancé l'union de la gauche afin d'obtenir des résultats pour son parti.

Les militants communistes, dont les chefs sont inféodés à Moscou, vont recommencer leur guérilla contre le gouvernement à la première occasion.

Les socialistes, si préoccupés de morale à l'égard du Front National, feraient bien de battre leur coulepe et de nous dire ce qu'ils ont de commun avec le parti communiste.

GAULLE E DEMOCRATIE

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, (Novembre-Décembre 1988 PAGE 4) une étude sur le livre «Histoire de la Démocratie Chrétienne en France» écrit par Monsieur F.G. Dreyfus, professeur à Strasbourg. L'intérêt de cet ouvrage, nous l'avons dit, se manifeste au fur et à mesure de la lecture par les regrets de l'auteur - d'inspiration gaulliste - de n'avoir vu se concrétiser en France après la dernière guerre, un grand parti démocrate chrétien qui se serait lié au gaullisme. Nous avons fait remarquer, à partir

d'exemples concrets (sur les institutions, sur l'Europe) combien cette entreprise était irréalisable.

Madame Hélène Fontanet nous a fait parvenir en communication l'article que son mari avait publié dans France-Forum en 1976 sous le titre «Gaullisme et Démocratie Chrétienne». Joseph Fontanet avait traité le sujet avec scrupule et modération. Compte tenu de la qualité de ce rappel historique où apparaît aussi un aperçu sur le caractère du Général, nous avons cru utile de le faire connaître à nos lecteurs.

1976

Charles de Gaulle a été pour la démocratie chrétienne française, au cours des trente dernières années, un «signe de contradiction». Analyser les raisons de l'étrange mélange de fascination et de répulsion qu'il a exercé sur le M.R.P. et ses héritiers peut aider à mieux comprendre le phénomène historique du gaullisme et à mieux discerner certaines données de la situation politique présente.

A certains égards, le M.R.P. devait, plus que d'autres, subir l'attraction qu'a exercée de Gaulle sur les hommes de son temps. Le M.R.P. était issu de la Résistance, il avait été séduit par ce général qui avait des conceptions économiques et sociales proches des siennes et n'hésitait pas à gouverner avec les grands partis populaires. En 1946, Maurice Schumann, son président, le désignait comme le parti de la fidélité à de Gaulle. Mais cette attirance s'était très vite accompagnée d'inquiétudes puis de réserves pour faire place enfin à l'opposition.

Avant toutes choses, il faut voir la cause de cette incompatibilité d'humeur entre de Gaulle et «l'appareil» du M.R.P. dans leurs conceptions radicalement

divergentes de la conduite de la vie politique.

De Gaulle croyait au rôle déterminant du héros, créateur de l'histoire, pragmatique, génial interprète de la volonté populaire perçue par lui d'instinct, sans truchement ni relais, rassembleur, partageant avec ses compagnons l'exaltation et les risques d'une aventure épique. Il misait sur l'élan vital, sur la force de l'authenticité, bousculant les routines, les procédures artificielles, les chapelles factices. Les dirigeants et les militants du M.R.P. avaient, dans leur immense majorité, été formés dans ces écoles de démocratie de base constituées par les mouvements d'action catholique des jeunes, le syndicalisme chrétien, les associations familiales populaires : ils en avaient gardé la conviction que la qualité de la démocratie est étroitement liée au respect des procédures formelles et au rôle des corps intermédiaires entre les citoyens et les pouvoirs.

De Gaulle se situait d'emblée au niveau de la France éternelle. Les militants sociaux du M.R.P. se sentaient par vocation d'abord responsables de l'amélioration du sort quotidien des

Français.

La générosité de Charles de Gaulle voisinait avec un réalisme qui le teintait souvent de pessimisme. La générosité des démocrates chrétiens, au contraire, n'excluait pas toujours la naïveté, mais savait parfois prendre d'utiles risques pour faire tomber les barrières de la méfiance, comme ce fut le cas pour Robert Schuman.

Pour que ces deux perspectives et ces deux méthodes pussent s'accorder, il eût fallu au moins une communauté de stratégie et de programme. Or, très vite, les «défis» lancés par les événements d'après-guerre aux responsables politiques français ont conduit de Gaulle et le M.R.P. à s'affronter.

Le problème des institutions fut la première occasion de rupture. Pour de Gaulle, l'essentiel était de donner une tête à l'Etat. Le M.R.P., tout en voulant éviter les dangers d'une Assemblée semblable à la Convention de la période révolutionnaire, était naturellement porté à conférer une large capacité d'initiative et de contrôle aux élus parlementaires, eux-mêmes issus de grands partis, organisateurs de la démocratie pluraliste et populiste à instituer. Ce

ISME T CHRETIENNE

La conclusion de Joseph Fontanet est-elle encore d'actualité ? Il reste à écrire sur le «Gaullisme sans de Gaulle» et sur le parti RPR structuré et ambitieux qui cherche à dominer l'opposition, qui cherche à faire de celle-ci l'intransigeant adversaire du pouvoir socialiste, qui cherche aussi à Lyon, à Paris 6^{ème} et ailleurs à remplacer ses voisins de l'opposition pour étendre son influence.

Pour les Centristes ce n'est pas la voie de leur idéal. Nous avons le souci d'éviter la coupure du pays en deux

blocs hostiles, nous n'avons pas vocation à être la force d'appoint d'un gaullisme qui ne sera plus jamais majoritaire en France.

Nous souhaitons donner au Centriste, que Pierre Mehaignerie a heureusement sorti de l'impasse, un nouvel élan. Nous retrouvons ainsi les vrais motifs de notre action : servir des idées, lesquelles sont immuables, et non servir un homme dont il reste seulement le souvenir.

A.F.M.

conflit connu deux périodes chaudes, l'une au début de la IV^e République, avec le referendum de l'automne 1946, lorsque de Gaulle recommanda de rejeter un projet qu'il jugeait incapable de doter la France d'un véritable exécutif; l'autre, sous la V^e, avec le referendum de 1962 introduisant dans la nouvelle Constitution de la V^e République l'élection au suffrage universel du Président.

Le second grand sujet de désaccord fut l'Europe. De Gaulle était européen, mais il voyait les nations comme des êtres vivants, rebelles aux constructions artificielles ; et il avait de leurs relations une idée froidement réaliste. Le M.R.P., au contraire, était porté à transposer dans le domaine de la construction européenne sa croyance optimiste et universelle en la valeur des institutions et des procédures démocratiques. Aucun sujet ne pouvait évidemment opposer davantage les deux interlocuteurs que le projet de communauté européenne de défense.

La gouaille féroce de Charles de Gaulle s'exerça sans peine à l'encontre de la machinerie compliquée prévue comme ersatz d'une autorité politique commune, dont l'idée n'était évidem-

ment pas mûre. De Gaulle montrait sans peine que les astuces réglementaires, dont le projet était bardé, n'auraient constitué qu'un semblant de pouvoir commun de décision, laissant un vide béant qu'aurait immédiatement occupé le contrôle américain : n'ayant plus de défense indépendante, les nations européennes n'auraient plus eu de diplomatie propre, et auraient vu par là leur autonomie politique interne elle-même sérieusement limitée. Il critiquait aisément l'irréalisme d'une intégration militaire prévue au niveau du bataillon !

Le M.R.P. ne méconnaissait pas les imperfections juridiques du Traité et le caractère trop formel de l'approche qu'il exprimait ; mais il était anxieux de ne pas manquer une occasion historique unique de faire l'Europe. L'Allemagne d'après-guerre, après sa défaite, n'avait pas recouvré sa souveraineté. Créer aussitôt une communauté politique à Six pouvait permettre de résoudre définitivement le problème allemand et de franchir une étape décisive vers l'unité européenne. Adopter l'autre branche de l'alternative, c'est-à-dire accepter, comme on l'a fait, la reconstitution d'une armée nationale

allemande, c'était d'abord reculer par rapport à l'objectif communautaire, et ensuite rendre plus difficile sa réalisation ultérieure.

Ce conflit européen connu aussi deux phases chaudes : celle que nous venons de décrire sous la IV^e et une seconde sous la V^e. Celle-ci surgit du durcissement du Général, lors des négociations européennes sur le Plan Fouchet, qui devait aboutir à la création des premiers organes et des premières procédures d'une véritable coopération politique entre pays membres de la communauté européenne. Marqué par un éclat, la tirade sur «l'Europe du volapück» lors d'une conférence de presse à l'Elysée, ce durcissement entraîna la démission des cinq ministres du M.R.P. et l'entrée de ce mouvement dans l'opposition.

Ce rappel schématique des principaux faits qui ont donné lieu aux conflits entre le Général de Gaulle et le M.R.P. ne serait pas complet si deux

(suite page 8)

autres questions n'étaient pas évoquées : la politique de l'Union Française et la politique atlantique. La première n'a pas opposé directement les deux interlocuteurs, car elle a culminé dans l'affaire d'Indochine, alors que de Gaulle était retiré des affaires. Mais le fond et le style de l'opposition manifestée à Mendès-France par la majorité du M.R.P. révèle que ce mouvement avait alors une analyse politique très différente de celle qui a dominé les grandes options du Général en matière de décolonisation. De Gaulle ne croyait pas à l'alliance durable avec le communisme des mouvements d'émancipation soutenus par l'U.R.S.S. dans les pays cherchant à accéder à l'indépendance. Il ne croyait pas non plus à l'efficacité de la politique occidentale tendant à opposer à la force révolutionnaire des nationalismes locaux, des gouvernements «colaborateurs» soutenus par les puissances protectrices. Il misait sur la susceptibilité patriotique des nouvelles nations pour leur faire écarter les offres concurrentes de tutelle des deux Grands et pour leur faire adopter une attitude indépendante. Il pensait que ces facteurs pourraient rapprocher ces jeunes nations d'une France affirmant elle-même ses responsabilités autonomes dans le monde. Très différente était la vision du M.R.P. qui, au fond, mêlait : un concept stratégique : défendre, à la frontière du monde libre, chaque «domino» car la chute d'un seul pouvait, de proche en proche, entraîner tous les autres ; et des préoccupations que l'on pourrait qualifier de missionnaires : protéger l'héritage occidental dans les pays ouverts à notre culture ; participer à une croisade générale contre l'hérésie communiste menaçant partout la civilisation chrétienne. Le M.R.P. considérait que les Etats-Unis avaient vocation d'être le bras séculier du camp de la liberté où la France, de par toutes ses traditions, avait sa place, et dont elle devait être solidaire. De Gaulle, en raison même de sa vision différente, refusait la confusion de la politique française et de la politique américaine.

En fait, un tel tableau synoptique simplifié à l'excès les positions des démocrates chrétiens.

D'une part, très tôt, certains avaient opté pour la gauche, alors que d'autres, dont Edmond Michelet et Louis Terrenoire, choisissaient de suivre en de Gaulle l'homme de la participation. Entre les deux, Robert Buron resta longtemps au M.R.P. tout en parta-

geant son admiration entre de Gaulle et Mendès-France.

Plus tard, en 1962, peu après sa démission du gouvernement, Maurice Schumann renouait avec de Gaulle. Ultérieurement, refusant d'adhérer au Centre Démocrate, dont le M.R.P. était la principale force constructive, il fondait avec Marie Madeleine Dienesch le «Mouvement des Démocrates pour la V^e République» étroitement allié au mouvement gaulliste. En 1967, le Centre Démocrate se divisait, plusieurs de ses dirigeants refusant une attitude d'opposition systématique à l'égard de la politique de la V^e République. Avec d'autres hommes politiques venant de l'humanisme libéral, ils créaient le C.D.P. qui a joué un rôle non négligeable lors de l'élection de Georges Pompidou et durant les cinq années de sa présidence. Le C.D.P. avait alors notamment défini une doctrine politique qui voulait intégrer les idéaux démocratiques et européens des courants dont il était issu, et les apports positifs de la V^e République dans le domaine des institutions et de la politique extérieure.

Comment ne pas ressentir, devant ce rappel historique, l'impression d'une grande chance gachée, celle qui se serait présentée si la démocratie chrétienne et le gaullisme avaient pu mieux se reconnaître et mieux se comprendre ? J'ai vécu personnellement les épisodes de ce drame souvent douloureux pour les acteurs, dommageable pour la France.

Certes, pour l'un et pour l'autre, la tentation existait en permanence d'opposer comme deux antithèses vivantes leurs logiques et leurs pratiques. C'était, en tous cas, la propension naturelle d'un appareil comme celui qui dirigeait le M.R.P. Le Général de Gaulle s'en irritait, comme il me le manifesta un jour dans une conversation en tête-à-tête. Mais il ne sous-estima jamais ce que le courant démocrate-chrétien pouvait représenter. Lors du départ des ministres M.R.P., en 1962, après l'incident du volapück, réveillé à une heure tardive par Pierre Pflimlin et moi-même, pour être informé de notre décision, il prolongea pendant une demi-heure la discussion au téléphone, lui qui détes-

taut ce mode de communication, pour nous demander de revenir sur notre position.

N'est-il pas révélateur que dans les épreuves essentielles, aux grandes heures de vérité : la Résistance, le risque de brisure de l'unité nationale à propos de l'Algérie, gaullistes et M.R.P. se soient trouvés côte à côte ?

Par ailleurs, leurs apports n'apparaissent-ils pas, au total, beaucoup plus complémentaires que leurs démêlés ne l'auraient laissé supposer de prime abord ? Le M.R.P. a été fier, à juste titre, de l'œuvre sociale de la IV^e République qu'il a beaucoup contribué à faire entrer dans les faits. Sans lui, les mesures prises en ce sens par le Général de Gaulle, comme chef du gouvernement après la Libération, auraient sans doute été dénaturées ou compromises. Mais, par la suite, sous la V^e République, il est indéniable que ce sont les gaullistes, comme Jacques Chaban-Delmas, qui ont le mieux prolongé, dans l'action gouvernementale, l'esprit de réforme sociale manifesté par la démocratie chrétienne au cours de la phase précédente.

Même sur des sujets qui ont été au centre du contentieux ayant, à plusieurs reprises, opposé le Général de Gaulle et le M.R.P. ou ses successeurs, des complémentarités certaines apparaissent.

La consolidation des institutions de la V^e République n'a-t-elle pas été vraiment acquise lorsque, à l'appel de Georges Pompidou, l'entrée dans la majorité de centristes, dont plusieurs étaient d'anciens démocrates-chrétiens, a accompagné un changement de la signification du régime majoritaire et du style des rapports entre le gouvernement et le Parlement ?

En plein péril, la rude authenticité du Général de Gaulle avait restauré le sens des réalités et des responsabilités politiques qui disparaissait dans la confusion et les complaisances malsaines du régime d'Assemblée, livré aux coteries parlementaires. Passées les années dramatiques, Georges Pompidou, en voulant l'ouverture de la majorité, avait senti la nécessité d'introduire dans la vie politique française plus de confiance, plus d'optimisme démocratique ; et si la maladie n'avait pas interrompu sa tentative, la majorité de 1959, groupant les gaullistes, les indépendants et les démocrates d'inspiration chrétienne et leurs associés, pouvait bien se reconstituer à cette fin.

La politique de coopération engagée spectaculairement par le Général de Gaulle avec le Chancelier Adenauer n'a-t-elle pas été facilitée par les initiatives préalables de Robert Schuman offrant la réconciliation à l'Allemagne et l'ancrant sur les bases solides des traités européens ? Mais, à l'inverse, que serait-il advenu de l'Europe naissante sans le redressement économique et politique réalisé par de Gaulle, qui a permis à la France, en jouant pleinement son rôle, d'assurer l'indispensable équilibre de la Communauté ?

Beaucoup d'héritiers de la démocratie chrétienne sont aujourd'hui tentés d'obéir à un désir de revanche électorale sur les gaullistes, responsables de leur recul depuis un quart de siècle, et de contracter, à cette fin, avec le conservatisme, des alliances contraires à leur histoire et à leur idéal, oubliant combien leur a été, naguère, funeste le «cartel des nons».

Beaucoup de gaullistes, face à l'agressivité de l'opposition, sont tentés de durcir leur ligne politique pour bien s'assurer la clientèle de la droite française, de s'installer solidement sur les positions traditionnelles de celle-ci, ce que de Gaulle avait toujours soigneusement évité. De telles orientations les écarteraient les uns et les autres de leurs vocations naturelles, recréeraient entre eux d'autres concurrences négatives, et seraient désastreuses pour le pays, en laissant à la gauche le monopole de la confiance populaire et du dynamisme social. La majorité ne gagnera les prochaines élections que si elle réussit, comme ce fut le cas au début de la V^e République, à incarner le mouvement et le sens de l'unité nationale. Nul doute que les gaullistes et les démocrates d'inspiration chrétienne, en retrouvant leur inspiration authentique, pourraient le faire ensemble. Le voudront-ils ? Le sauront-ils ?

(1976)

Joseph FONTANET

(FRANCE-FORUM)



MONSIEUR DREYFUS

Monsieur DREYFUS, après le compte-rendu de son étude «la Démocratie Chrétienne en France» publié en novembre-décembre 88 dans notre bulletin, nous a prié de préciser sa position.

Nous lui donnons volontiers la parole :

«1) le tort du MRP, à mes yeux, a été de céder à la pression socialiste (qui alors ne voulait pas rompre avec le PC) et d'accepter de cautionner la constitution de 1946 (les améliorations obtenues étaient minimes) et surtout d'avoir cautionné son «viol» (amèrement regretté par V. Auriol lui-même) en janvier 1947 par P. Ramadier. Le RPF n'est pas alors constitué... il ne le sera qu'en Avril 1947 en raison de l'attitude du MRP.

2) Ce n'est qu'à partir de 1951 qu'il y a un groupe parlementaire RPF à l'Assemblée. Et en Avril 1948 R. Schuman a rencontré le Général à Colombey pour réconcilier MRP et de Gaulle et était prêt alors à engager une procédure de révision constitutionnelle et à remanier son gouvernement. C'est au Congrès de Toulouse en Mai 1948 que le M.R.P. mettra son veto à tout rapprochement. Dès lors la rupture était accomplie et ce fut sûrement dommageable pour la France»

Nous n'ajouterons rien à nos commentaires car sur les grands problèmes il y avait divergence de vues et incompatibilité de caractères. N'essayons pas de faire parler le calendrier...

AFM

REPUGNANT

En France seuls les innocents subissent la peine de mort et surtout les plus fragiles, les enfants ou les personnes âgées sans défense.

La petite Christelle, après Delphine et beaucoup d'autres sont les victimes de la dépravation d'une société où le mal est mieux traité que le bien.

Il y a en France, comme dans les autres pays, des hommes pervers pires que des bêtes féroces et qui devraient être combattus sans merci.

Mais ce n'est pas le cas car pour les marxistes, imprégnés de «rousseauïsme», ces bêtes féroces ne sont pas responsables de leurs actes. Elles sont les victimes de la société. Elles méritent donc beaucoup d'indulgence : à la rigueur quelques années de prison et encore d'une prison confortable, comportant bonne nourriture, bibliothèque, salle de sports, télévision, chambre d'amour etc... surtout pas de travaux forcés comme autrefois et surtout pas à perpétuité et encore moins de peine de mort : c'est à dire que l'on s'interdit de leur infliger le sort qu'ils infligent à leurs victimes.

C'est le monde à l'envers et il ne faut pas s'étonner que les choses aillent de travers quand les principes sur lesquels repose toute vie en société sont à ce point bafoués.

J. COVILLE



UN HOMME VIENT DE MOURIR A QUI BEAUCOUP D'AUTRES DOIVENT D'AVOIR EU LA VIE SAUVE

Jean COVILLE

C'est l'empereur du Japon Hiro Hito.

Il importe de le souligner, car il a été calomnié de son vivant, y compris par certains historiens.

Et, tout récemment, au moment de son décès, des journalistes ont osé écrire qu'il était dommage que certains généraux et officiers japonais aient été condamnés à mort et exécutés comme criminels de guerre, alors que leur chef, l'empereur Hiro Hito était exonéré et conservait son trône. D'autres, allant plus loin, se sont demandés si une centaine de Chefs d'État se seraient déplacés pour assister aux obsèques de Hitler, s'il était mort dans son lit comme Hiro Hito.

L'expérience que j'ai vécue en Extrême Orient à cette époque m'oblige à témoigner.

Il est impossible de comparer Hiro Hito et Hitler. Certes il était le «Dieu Vivant» du Japon pendant toute la période où Hitler était au pouvoir : de 1933 à 1945. Et pendant cette période le Japon a été aussi agressif que l'Allemagne nazie. Mais cela ne suffit pas pour comparer Hiro Hito et Hitler. Pendant cette période le pouvoir réel au Japon était passé des mains de l'Empereur et des partis démocratiques aux mains des militaires. Ceux-ci étaient les maîtres absolus du Japon et ils n'ont trouvé personne pour s'opposer à leurs agressions.

La France et l'Angleterre, qui dominaient le Monde entre les deux guerres mondiales, portent une très lourde responsabilité à cet égard. De même qu'elles ont capitulé à Munich quand Hitler a commencé à absorber ses voisins, elles ont capitulé en Asie, quand les militaires japonais ont envahi et subjugué la Corée, la Mandchourie, puis la Chine elle-même. Aucune réaction n'étant intervenue de la part des deux puissances dominantes de l'époque, l'empereur Hiro Hito était totalement incapable de s'y opposer.

Étant en 1938 chef de province à Langson, à la frontière chinoise et en relations amicales avec le chef de la province chinoise limitrophe, je puis témoigner de ce que j'ai constaté, à savoir : la lâcheté de la France et de l'Angleterre et la tristesse d'un responsable chinois devant notre inaction.

Le 9 mars 1945, l'armée japonaise attaqua l'armée française en Indochine

et, malgré un baroud d'honneur, les Français sont submergés. Les militaires japonais se livrent alors à d'horribles massacres de civils et de militaires, qui justifieront pleinement les condamnations à mort et les exécutions de plusieurs généraux et officiers japonais à l'issue d'un procès qui se tint à Saïgon, pour l'Asie, en même temps que celui de Nuremberg pour l'Europe.

Le 9 mars 1945 met fin à la souveraineté française. Les rescapés, dont je suis, sont enfermés dans des camps.

Le 6 août 1945, la bombe atomique explose à Hiroshima. Qui demande la paix ? Hiro Hito.

Mais il connaît l'acharnement des militaires japonais et leur férocité. Aussi confie-t-il son appel à la paix à plusieurs messagers : merveilleuse précaution, car un seul parvient au centre de radio pour transmettre le message de l'empereur, les autres étant assassinés en route.

Grâce à ce message du «Dieu Vivant» une partie des militaires japonais a arrêté la lutte, mais d'autres l'ont continuée. Ce fut le cas au Cambodge, en Thaïlande, en Indonésie et dans certaines îles du Pacifique. Il ne faut pas l'oublier. Étant en service au Cambodge j'ai vécu cette situation.

En vérité j'ai eu beaucoup de chance d'avoir la vie sauve à Phnom-Penh, mais mon remplaçant à Langson a été décapité et mon remplaçant à Saravane, au Laos, a été fusillé.

Je pense qu'il est de mon devoir de le dire : ma famille et moi devons la vie à Hiro Hito. C'est le cas de beaucoup d'autres des deux camps, civils ou militaires.

Chaque année une cérémonie réunit les rescapés de cette tragédie : d'abord à la stèle élevée en face de la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides à Paris, à la mémoire du Général Lemonnier, décapité par les japonais, puis à l'Église des Invalides et enfin à un banquet à la Mutualité : cette année nous étions 360 à ces cérémonies et à ce banquet.

Puisse cet anniversaire du 9 mars 1945 rester dans la mémoire de notre peuple !

Lettre de A.COSTE-FLORET

Chers Amis,

Je ne peux pas laisser passer sans réagir les réflexions de Jean PINTA sur la «*Démocratie Chrétienne Française*» et son Président. Je prie Monsieur PINTA de réfléchir à ceci :

1) J'étais des meilleurs amis de Robert SCHUMAN, il m'appelait affectueusement "son disciple" et j'étais le seul député M.R.P. à être de temps en temps convoqué à ses réunions de cabinet.

2) Georges BIDAULT a été adhérent et président d'honneur de la "Démocratie Chrétienne Française" dès sa fondation et jusqu'à sa mort.

3) Pierre PFLIMLIN est un ami de trente ans avec lequel je coopère étroitement au Parlement Européen et qui m'a donné un article pour le prochain numéro de "L'Avenir Français".

Il est donc vain et injuste de m'opposer à eux.

La raison pour laquelle j'ai quitté le C.D.S. c'est que j'estimais venue l'heure d'affirmer notre référence et de déployer notre drapeau; ce qu'il ne fait pas. Jean LECANUET s'en est expliqué dans une interview au "Figaro" du 12 Septembre 1977. Au rédacteur qui lui demandait si la Démocratie Chrétienne que je venais de fonder n'était pas "une pierre dans son jardin", il a répondu : "Non, certainement pas. Mais l'utilisation du terme chrétien m'a tou-

jours parue ambiguë. Elle paraît vouloir annexer un idéal religieux à un combat politique. Ce scrupule est particulier à la France".

Avec nos amis des partis démocrates chrétiens étrangers, moi-même ancien secrétaire général de l'Union Internationale des Démocrates Chrétiens (NEI) de 1950 à 1961, je ne partage pas ce scrupule. Je déploie le drapeau et j'affirme la référence. Je comprends qu'on veuille faire autrement. Je ne comprends pas que l'on se dise "choqué" d'une option aussi claire. Et je n'ai aucune alliance privilégiée avec quiconque.

Amicalement à vous tous.

Alfred COSTE-FLORET
Président

Sur ce dernier point, il serait plus exact de dire que la D.C.F. s'est constamment aligné sur le R.P.R. avec lequel elle a, semble-t-il, des liens privilégiés. Les démocrates chrétiens ne devraient ils pas se rapprocher en raison de leurs affinités ?

AFM

Lettre de M.RICHARD

Savigny, le 22 Février 1989

Cher Jean Coville

Abonné depuis des années au "M.R.P. vous parle" (mais non adhérent de l'Amicale, car je n'ai jamais

appartenu au MRP), j'ai le plaisir d'y lire souvent vos articles, sur le fond desquels je suis en général d'accord à 99%.

Or je viens de recevoir le dernier numéro (janvier-février 1989), tout entier consacré à la gloire de François Mitterrand, à l'alliance du Centre et du PS (une alouette et un cheval), sans autre allusion à l'immorale coalition PS-PC qu'un papier anodin de A.F. Mercier. Les dirigeants de l'Amicale souhaïteraient-ils une coalition CENTRE PS-PC ? Car on ne peut être à la fois pour le PS et contre son allié privilégié, le PC...

Tout cela est incohérent.

J'entends bien que les démocrates chrétiens ne veulent cautionner ni le libéralisme sauvage des léotardiens, ni la dérive "droitière" d'une UDF coincée entre un RPR conquérant et un F.N. plus ou moins sur le déclin.

Il y a eu la troisième force sous la IV^e, mais alors le PS (la SFIO) ne représentait pas, avec ses alliés du MRG, quelque 40% du corps électoral.

Sous la V^e, le Centre s'est plus ou moins évaporé : De Gaulle écrasait tout.

Cela dit, les centristes ne peuvent absolument pas s'allier durablement à un P.S. dont ils seraient les otages. Je pense, contrairement à M. Pinta, qu'il leur incombe de jouer au sein de la droite non gaulliste le rôle social et "humaniste" qu'ils sont seuls à pouvoir jouer.

Très cordialement votre,
Max RICHARD

(suite page 12)

Réponse de J. COVILLE

9 Mars 1989

Cher Ami

J'approuve tout à fait votre rejet de l'alliance du Centre et du P.S. Je l'ai exprimé dans de nombreux articles du "M.R.P. vous parle", dont je vous prie de trouver sous ce pli 2 des plus notoires.

J'y évoque la dernière tentative, à laquelle j'ai activement participé, d'union du Centre et du Parti Socialiste, connue sous le nom de "Mouvement Réformateur".

Cette tentative, qui a duré 2 ans, a été torpillée au Congrès d'Epinay par les socialistes, qui ont montré qu'ils préféreraient l'alliance avec les partisans de la dictature marxiste. Et cette préférence s'est manifestée depuis dans toutes les élections, y compris dans les élections municipales qui ont lieu actuellement.

Il est vrai que certains socialistes ont un plus grand souci des droits de l'homme et refusent l'alliance avec les communistes. Mais ils sont une minorité et, ne pouvant se faire entendre dans leur parti, ils l'ont quitté et ont fondé le parti social-démocrate, maintenant affilié à l'U.D.F. Il comprend des hommes qui méritent l'estime, comme MM. Max Lejeune, Emile Muller et Paul Alduy, avec qui j'ai collaboré autrefois. Ils peuvent s'associer avec les hommes du C.D.S., dont ils sont proches.

Comme vous le voyez, il n'y a pas de différence entre nous. Alors pourquoi des opinions comme celle de Jean Pinta sont-elles publiées dans le "M.R.P. vous parle" : parce que notre amicale réunit tous les anciens du M.R.P. La plupart sont aujourd'hui au C.D.S., mais quelques uns sont au P.S. ou proches de lui. C'est pourquoi nous leur donnons aussi la parole.

Veuillez croire, cher ami, à mes très cordiaux sentiments.

J. COVILLE
Secrétaire Général

SOUVENIRS

Un petit employé dialogue avec son patron gros industriel

Fernand BOUXOM

Je quittai mon emploi d'une façon assez singulière. A mon grand étonnement, il m'appela à son bureau. C'était un très gros industriel occupant des milliers d'ouvriers. Homme fort, relativement jeune, il parlait peu le regard souvent perdu dans le vague. Il était le type même du grand patron du Nord. D'un regard, il me désigna un vaste fauteuil, j'y pris place. «Ainsi vous nous quittez pour être permanent de la J.O.C. ? Avez-vous bien réfléchi ? Aujourd'hui permanent des Jeunes Ouvriers Chrétiens, demain permanent syndical, pourquoi pas, vous rendez-vous compte où mène cet engagement dans l'action ouvrière ? tout droit à la lutte de classe !

La doctrine sociale de l'Eglise m'enthousiasma.

Avec chaleur, j'exprimai mes convictions sur la dignité de toute personne humaine, son droit au respect, à la liberté, à la justice. La société devait garantir à l'ouvrier et à sa famille le moyen de vivre. Ces droits imprescriptibles ne sont pas respectés, l'ouvrier n'a pas le droit d'y renoncer ; ce sont au contraire des droits naturels qu'il a le devoir de revendiquer, il doit lutter pour les conquérir, ce n'est pas seulement son droit, mais son devoir. La charité ne peut remplacer la justice, pas plus que la haine ne doit être nécessairement le moteur de l'action en vue d'établir un ordre social plus juste.

Mon patron me regarda étonné, un aimable sourire au coin des lèvres et quelque peu amusé : « mais il ne faut pas mélanger; vivre son christianisme est affaire de conscience personnelle, le tort de l'Eglise est justement de se mêler de ce qui ne la regarde pas. Le problème est de vivre en société, d'organiser celle-ci, de lui donner des règles, des lois, une autorité permettant à chacun sans nuire aux autres, de concourir à son bonheur, à sa réussite, selon ses capacités, son courage et ses moyens; qu'il y ait des abus, cela, hélas est humain; mais

croyez moi, le patron est conscient de ses responsabilités envers ses ouvriers. Les travailleurs sérieux le savent et lui font confiance».

Ah ! Cette bonne foi tranquille, sans ombre, sûre d'elle-même. Elle ne voit plus, n'entend plus, ne se pose plus de questions. Une fois pour toutes la question est réglée : soyons bon patron, bon ouvrier et pratiquement, il n'y a plus de problème social...

«Mais Monsieur un ordre social véritable ne s'impose pas, il doit être fondé sur un consentement mutuel. Les patrons ne sont pas les seuls à avoir des droits. Les ouvriers, dont la vie dépend exclusivement de leur travail, n'auraient pas eux aussi à s'exprimer ? Est-ce juste de leur refuser le droit de discuter de leur salaire, de l'hygiène et de la sécurité dans les ateliers ?

Les hommes comptent-ils moins que l'argent et les profits ? Comment l'ouvrier n'aurait-il pas le sentiment d'être exploité et d'avoir aux yeux du patron moins d'importance qu'une machine. La révolte des canuts de Lyon brisant les métiers à tisser leur enlevant travail et pain a montré où cela pouvait mener.

La présence de syndicats puissants, compétents, responsables est une nécessité, recommandée d'ailleurs avec insistance par l'Eglise. Sans quoi on aboutit à la soumission du plus faible au plus fort, c'est inacceptable. Un certain équilibre des forces est nécessaire pour une juste collaboration dans une libre confrontation des intérêts. Je sais que l'avènement d'un ordre social est à ce prix».

Quand je quittai mon patron, celui-ci me suivit d'un regard étonné, perplexe dans lequel semblait se lire une interrogation. Sa bonne foi avait-elle été troublée et ses certitudes profondes ébranlées ? J'en eut l'impression.